

REMERCIEMENTS :

Le présent document a été préparé en collaboration avec l'Association manitobaine des enseignants et des enseignantes en éducation physique (Manitoba Physical Education Teachers Association), un organisme sans but lucratif; Sport Manitoba; la Manitoba Physical Education Supervisors' Association; l'Association des commissaires d'école du Manitoba et le Bureau de l'éducation française (BEF) du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle. Nous aimerions remercier l'équipe chargée de la rédaction pour son dévouement et son travail intense. Les efforts considérables qu'elle a déployés tout au long du processus de rédaction, de vérification et de correction témoignent de sa préoccupation sincère à l'égard de la sécurité des élèves en éducation physique

Laurel Hanna

Présidente du comité
Association manitobaine des enseignants
et des enseignantes
en éducation physique
Division scolaire Agassiz n° 13

Frank Clark

Conseiller de développement sportif
Sport Manitoba

Keith Thomas

Gestionnaire de prévention des risques
Association des commissaires d'école du
Manitoba

Jacques Dorge

Conseiller en éducation physique et
en éducation à la santé
Bureau de l'éducation française
Education et Formation
professionnelle Manitoba

Bill Morgan

Coordonnateur de l'éducation physique
et de l'enseignement de plein air
Division scolaire Transcona-Springfield
n° 12
Manitoba Physical Education
Supervisors' Association

Guy McKim

Conseiller en éducation physique et
en éducation à la santé
Division scolaire Saint-Vital n° 6
Manitoba Physical Education Supervisors
Association

Nathalie Montambeault

Opératrice en éditique

Nous remercions l'Association pour la santé et l'éducation physique de l'Ontario (ASEPO) qui a élaboré les lignes directrices sur la sécurité en éducation physique dans cette province. Nous avons acheté les droits du document qu'elle a produit et nous nous sommes basés sur celui-ci pour élaborer les présentes lignes directrices.